

AU FUR ET A MESURE
QUE SE MANIFESTENT
LES LÉGITIMES ASPIRATIONS
A LA LIBERTÉ
DES PEUPLES ASSOCIÉS
DANS L'UNION FRANÇAISE...

TÉMOIGNAGES

ORGANE DE DÉFENSE POUR LES SANS DÉFENSE



Bureau : 117 rue Charles-Gounod, Saint-Denis
imp. prop. directeur : R. Bourdageau — Natio^{le} Fran^{se}
directrice déléguée D^{me} A. Ouyapoury — Natio^{le} Fran^{se}

MARDI 8 JUIN 1947

Bihebdomadaire paraissant mardi et vendredi
n° 203 — 4^{me} année
Tirage : 3.525 — abonnement mensuel : 20 frs

... NOUS
DEVONS
Y
FAIRE
DROIT
(JACQUES DUCLOS)

Face au Problème posé par l'Union Française

LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

Devant l'Assemblée Nationale

Il y eut à l'Assemblée Nationale les 7, 8 et 9 mai un très important débat sur Madagascar.

D'après les compte-rendus de l'Humanité (9 et 10 mai) nous nous proposons d'analyser certaines interventions qui eurent lieu à la tribune à ce sujet, et en particulier celles de nos camarades Georges Gosnat et Jacques Duclos.

Le 8 mai on entendit d'abord différents orateurs comme M. Caillavet, radical. Il prononça un discours à travers lequel on sentait le plus total mépris pour les populations autochtones : il provoqua de très vives réactions de tous les élus d'outre-mer indignés.

On entendit également M. Mezerna, du Parti Populaire algérien qui dénonça les intrigues colonialistes contre les populations pacifiques d'outre-mer et les atrocités commises à leur égard.

Georges Gosnat, le dernier orateur de la journée, fut écouté avec la plus vive attention.

Il mit d'abord en garde contre « ceux qu'empêche de dormir le magnifique rassemblement des peuples qu'est l'Union Française, et qui seraient prêts à favoriser les troubles, les désordres et même la guerre pour sauvegarder leurs privilèges ».

Ensuite notre camarade regretta que l'Assemblée ne soit appelée à examiner les problèmes de l'Union Française que lorsque ceux-ci se présentent sous des aspects d'une extrême gravité.

Il déplora les massacres de nombreux Français et Malgaches et il dit très nettement qu'il faudra tout mettre en œuvre pour établir les véritables responsables de ces événements tragiques.

Il examina également la situation économique de la Grande Ile signalant la pénurie qui y règne. Cependant qu'en regard les féodalités financières font des bénéfices énormes. Il montra les maladroites de l'Administration.

Gosnat ne manqua pas d'indiquer que toutes les informations sont incomplètes, que bien des circonstances sont encore obscures.

Ensuite Georges Gosnat s'attacha à mettre en relief ce qu'on pourrait appeler les circonstances troublantes des événements de Madagascar.

Comment ne pas noter que les premiers noms des personnes à abattre soient ceux des militants ouvriers et communistes !

Que le premier officier assassiné était un héros des Francs-Tireurs et Partisans Français !

Tous ces événements se sont produits fin mars et c'était dans les premiers jours d'avril que devait se tenir un Congrès à Tananarive destiné à éliminer les éléments réactionnaires du Mouvement.

Tout cela est très troublant. Il faut y ajouter que d'après certaines informations, des bateaux chargés d'armes destinées à Madagascar ont été déroutés : que les autorités de Madagascar n'ont été qu'à moitié surprises par les événements.

De cet ensemble de faits confus Gosnat sait dégager une idée :

On a l'impression qu'une bataille se livre entre l'autorité civile et l'autorité militaire françaises, et aussi que certains milieux s'emploient à créer les conditions de l'irréparable avec le peuple malgache.

Georges Gosnat rappelle combien les agents des services secrets étaient actifs à Madagascar ; ces agents ont travaillé intimement avec d'autres services secrets. Certains d'entre eux n'auraient ils pas des gratitudes et des obligations vis à vis de ces autres services secrets ?

Il y a donc dans cette affaire de Madagascar bien des doutes et bien des craintes.

La Conclusion de Georges Gosnat est très nette : il faut qu'une commission d'enquête parlementaire se rende là bas ; le groupe communiste le demande.

Le 9 mai M. Lamine — Guéye, député autochtone de Dakar s'élève avec vigueur contre les propos réactionnaires qui avaient été tenus à la tribune de l'Assemblée.

Aussitôt après, notre ami Félix Houphouët, député de la Côte d'Ivoire, dit l'amertume des élus d'outre-mer : « Nous avons cru qu'on réaliserait des faits dans le domaine de l'Union Française. Mais au lieu de l'union c'est la désunion qu'on prépare ».

Djemaad, au nom du Parti Communiste Algérien a évoqué, à propos de l'affaire de Madagascar, les sanglants incidents de Casablanca et il a dénoncé l'action des vichyssois mal épurés qui veulent empêcher la démocratie française d'étendre la démocratie aux territoires d'outre-mer.

La discussion générale ayant pris fin, Jacques Duclos déposa au nom du groupe communiste un ordre du jour et monta à la tribune pour le défendre.

Comme de coutume il y prononça un magistral discours.

Il s'étonna que « des parlementaires français parlent en 1947 comme s'il n'y avait pas eu la guerre » et stigmatisa certains états d'esprit.

Il répudia le colonialisme : « nous avons, nous, le devoir de faire le procès du colonialisme si nous voulons changer quelque chose, si nous voulons montrer que l'Union Française n'est pas une simple formule, mais bien une réalité vivante ».

Il déclara solennellement sous les applaudissements de l'extrême gauche de la gauche et du centre :

« Au fur et à mesure que se manifestent les légitimes aspirations à la liberté des peuples associés dans l'Union Française nous devons y faire droit, car tous les peuples ont le droit d'être libres. »

« Nous nous sommes battus pour notre liberté. Nous ne voulions pas que notre pays fut opprimé. Tous les peuples ont droit, eux aussi, à revendiquer leur liberté et la France a tout à gagner en se présentant aux yeux des peuples de l'Union Française comme un pays porteur de liberté. »

C'est pourquoi il faut mettre les partisans de l'esclavage au pas IL NE FAUT PAS QUE LES ESCLAVAGISTES SOIENT LES MAÎTRES DANS LES TERRITOIRES DE L'UNION FRANÇAISE ».

Jacques Duclos lança un cri d'alarme : « Nous serions bien aveugles si nous ne tenions compte de ce fait important à savoir que les positions françaises dans le monde sont terriblement convoitées ».

Il s'écria : « Il y a des puissances extérieures à la France qui voudraient bien nous chasser de toutes les positions que nous occupons dans le monde. »

Il dit aussi : « nous avons favorisé à Madagascar un clan, nous l'avons couvé, soigné nous nous en sommes servis pour dominer le reste de la population et le moment est venu où cette manœuvre s'est retournée contre nous ».

Il dit encore : « M. Gosnat a parlé hier d'agents secrets. Oui il y a des agents secrets qui ne sont peut-être pas seulement des agents de services secrets français. »

Et Jacques Duclos conclut en demandant à l'Assemblée de voter l'ordre du jour communiste qui réclame une enquête parlementaire pour établir les responsabilités d'un côté comme de l'autre : responsabilités des attentats et responsabilités des mesures de représailles.

L'ordre du jour du Parti Communiste Français recueillit 197 voix dont celles de quatorze députés d'Outre mer appartenant à différents groupes ; ce qui est très suggestif.

Mais il fut repoussé sur la demande de M. Marius Moutet, qui ne veut pas qu'une commission d'enquête parlementaire se rende à Madagascar.

En refusant l'envoi de cette commission d'enquête socialistes et réactionnaires ont repoussé la demande des communistes de faire la lumière sur les véritables responsables des attentats.

C'est sans doute parce que la mauvaise foi des anticommunistes préfère garder la possibilité d'accuser les Communistes des excès qui ont eu lieu à Madagascar.

Par exemple ces valets de plume des esclavagistes du crû qui dédiaient à Témoignages certaines descriptions d'atrocités commises là bas. Pourriture capitaliste ! ...

T.

Savez-Vous que?..

Le 23 mai la Commission de Validation du 7ème Bureau a conclu à la validation des élections de nos camarades Vergès et De Lepervanche par seize voix contre neuf.

C G T

L'Union Départementale et la question des Rhums

Ayant toujours en vue le projet de faire étendre le bénéfice de la loi des deux tiers au Rhum des années antérieures à 1945, le Secrétaire Général de l'Union Départementale a adressé le 14 mai à M. le Secrétaire Général du Gouvernement la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire tenir un tableau établi par Service des C. I. faisant ressortir pour les années 1940-1941-1942-1943-1944-1945.

1° — les contingents de rhum accordés à la Réunion. 2° — les quantités réellement exportées au titre de chacune des annuités pré-établies.

Une réponse dans les plus courts délais, nous obligeait beaucoup.

Veuillez agréer ; Monsieur le Secrétaire général, nos remerciements et nos respectueuses salutations.

J. Hinglo.

Ce que disent les Radios

PARIS : Au Congrès de l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (U. D. S. R.), M. Benéfous, député de Seine et Oise a dénoncé l'esprit de revanche qu'il discerne dans la population allemande.

INDOCHINE : Selon une dépêche de Saigon retransmise par l'Agence France-Presse, le gouvernement de Ho Chi-Minh aurait fait récemment au Gouvernement français des propositions concrètes en vue de mettre fin aux hostilités. Ces propositions seraient actuellement à l'étude.

ETATS UNIS : Dans un message spécial adressé au Congrès le président Truman lui demande de préparer un programme législatif autorisant la collaboration militaire des Etats-Unis et des pays de l'Amérique latine. Le projet présidentiel envisage le transfert de l'équipement militaire américain excédentaire aux nations de l'Amérique Latine et l'entraînement des forces armées de ces pays par des officiers des Etats-Unis.

Le président Truman affirme également que le principe de la collaboration prévue pour l'Amérique Latine pourrait s'étendre au Canada.

LONDRES : Au 46e Congrès du Parti Travailleiste un débat s'est ouvert à propos du Comité de l'Union européenne, créée par M. Churchill et considéré par les travaillistes comme une organisation dirigée contre l'Union Soviétique. La proposition a été repoussée à une forte majorité.

CASABLANCA : Le général Juin, nouveau résident de France au Maroc arriva à Casablanca.

MOSCOU : La suppression de la peine de mort en U.R.S.S., en temps de paix, et son remplacement par